

A quelles difficultés se heurte la prise en compte des questions environnementales ?

Plan corrigé dissertation Préparation Agrégation sciences économiques et sociales

Jean-Marie Harribey

Premier paradoxe : ancienneté de la conscience que l'activité humaine se déroulait dans un environnement limité, une nature peu hospitalière ; mais caractère récent de la tentative d'intégrer les préoccupations écologiques au cœur de la théorie économique, en tout cas de la théorie économique dominante.

Second paradoxe : les menaces se précisent de plus en plus et pourtant timidité ou caractère timoré des décisions prises et des mesures mises en œuvre, voire caractère contradictoire.

Inventaire des principaux problèmes d'ordre environnemental ou écologique : raréfaction ou épuisement de certaines ressources naturelles, épuisement des sols, déforestation, pollution de l'air, de l'eau, accumulation de déchets notamment nucléaires, réduction de la biodiversité, OGM, émission de gaz à effet de serre et réchauffement climatique, etc. Conséquences en matière d'équilibre des écosystèmes, de reproduction des systèmes vivants, de santé humaine, d'inégalités, de préservation des conditions de vie des générations futures, etc.

Le concept de développement soutenable ou durable a soulevé beaucoup d'espoirs au cours des deux dernières décennies sans que cela se traduise par des avancées significatives.

Quels sont les obstacles à la prise en compte de ces questions ? Sans doute sont-ils de plusieurs ordres : méthodologique, théorique, politique. Les uns et les autres se renforcent mutuellement. Il n'est guère possible ni intéressant de les hiérarchiser. Il vaut mieux chercher le fil ou un fil conducteur qui les unit. Une grande incertitude entoure les questions environnementales ou écologiques. Une incertitude entoure d'abord l'appréhension des problèmes : elle est plutôt d'ordre méthodologique et théorique. Une incertitude entoure aussi la résolution de ces problèmes : celle-ci est plutôt d'ordre politique.

I- L'incertitude entourant l'appréhension des problèmes environnementaux

Appréhender l'environnement naturel soulève des difficultés méthodologiques et théoriques qui renvoient à des conceptions opposées des rapports Homme-Nature ou Economie-Ecologie, à des conceptions opposées de l'organisation sociale susceptible d'assurer l'équité intra et intergénérationnelle, à des conceptions opposées du calcul économique.

A- L'incertitude concernant les conceptions Homme-Nature ou Economie-Ecologie

1. Une longue tradition prométhéenne :

- Mythe prométhéen depuis l'Antiquité.
- Maîtrise et domestication de la nature avec la philosophie des Lumières [Descartes ; Bacon ; Condorcet].
- Progrès des sciences, des techniques (libéralisme et marxisme).
- Critique de l'usage social de la technique [Marx] et critique de la logique de la technique [Heiddeger ; Ellul ; Illich].

2. Elle fait place à une pluralité d'approches divergentes sur les finalités assignées à la nature :

- Conception éco(logico)centrée : privilégie la protection de la vie supposée avoir une valeur en soi.
- Conception anthropocentrée : privilégie la recherche du bien-être humain, la nature et les autres systèmes vivants représentant un intérêt pour l'homme en termes de conditions économiques, écologiques ou sociales.

3. Ces divergences renvoient à des conceptualisations différentes de l'environnement.

- L'économie est au centre et l'environnement lui est subordonné ; dès lors désencastrement de l'économie par rapport au social [Polanyi] qui lui-même est désencastéré de la biosphère [Passet].

- Co-évolution de systèmes complexes [Godard] ; les choses disparaissent mais les fonctions doivent demeurer [Passet] ; rationalité procédurale à la place de la rationalité substantive [Simon ; Favereau ; Godard].

- Y a-t-il trois sphères qui doivent être réemboîtées : la sphère économique dans la sphère de la société et la sphère de la société dans la biosphère [Passet] ? Ou bien la distinction entre sphère économique et sphère sociale est-elle dépourvue de sens dans la mesure où la reproduction sociale implique nécessairement une reproduction des conditions économiques [Marx] ?

- La prise en compte des lois de la thermodynamique par l'économie [Georgescu-Roegen] : la terre est un système ouvert [Prigogine, Passet] mais pourtant elle est limitée (notion d'empreinte écologique).

- Les incertitudes scientifiques au sujet du réchauffement climatique ou des manipulations génétiques plaideraient en faveur de la prudence.

B- L'incertitude concernant l'organisation sociale susceptible de garantir l'équité

1. L'intérêt des générations présentes face à celui des générations futures

- Que faire face à l'ignorance des choix que feront les générations futures ? Satisfaire les besoins du présent ? Exigences du développement compte tenu des écarts de développement actuels et grandissants ou bien exigences écologiques ?

- Le principe responsabilité [Jonas].

- Le principe de précaution.

- Redéfinition de l'impératif catégorique [Kant].

2. L'équité intra-générationnelle est-elle plus aisément accessible ?

- L'accès aux ressources naturelles et à un environnement sain peut être considéré comme faisant partie des biens sociaux premiers [Rawls] ou des capacités de base [Sen].

- S'agit-il d'un problème de niveau de ressources (auquel cas on revient à la question 1 précédente) ou bien d'un problème de répartition ?

3. La propriété

- Propriété privée : marchandisation.

- Absence de propriété : « the tragedy of commons » [Hardin].

- Propriété collective : condition peut-être nécessaire en ce qui concerne les biens collectifs globaux mais certainement pas suffisante.

C- L'incertitude concernant le calcul économique

1. Soutenabilité faible *versus* soutenabilité forte

- Substituabilité des facteurs de production ou complémentarité ?

- La nature est-elle un capital ?

- Quid de la capacité du progrès technique à trouver toujours des solutions aux problèmes que lui-même engendre ?

- La rente de rareté [Hotelling ; Hartwick] est-elle suffisante pour remplacer les ressources naturelles ?

- L'augmentation de la consommation par tête est-elle un objectif perpétuel ?

- Conflit de « valeurs » : valeur économique contre valeurs éthiques ; réductionnisme de l'évaluation monétaire ; prix fictifs et illusions des méthodes d'évaluation des consentements

marginaux à payer ; vacuité de la théorie de la valeur-utilité même élargie aux valeurs de non usage : l'impossibilité récurrente de mesure de l'utilité est flagrante en ce qui concerne la nature [Angel ; Harribey] ; dispositions marginales à payer et à recevoir dépendantes du revenu (la méthode d'évaluation contingente se heurte au refus de répondre, au biais stratégique (passager clandestin), au biais d'inclusion (le consentement à payer est identique s'il n'est pas mis en perspective dans un ensemble plus vaste), etc.) ; agrégation des préférences individuelles impossible.

- Conflit de rationalités : rationalité de l'économie contre rationalité de la rentabilité ; rationalité du long terme contre celle du court terme. Quels critères d'efficacité ?

2. L'optimum social introuvable

- L'existence d'externalités du marché ; divergence entre optimum privé et optimum social [Pigou] ; doute sur l'origine de ces externalités : dues au marché incapable de les prendre en compte ou bien dues à l'absence de droits de propriété [Coase] ?

- Les difficultés de l'internalisation : méconnaissance des coûts sociaux, difficulté d'identification des acteurs, abaissement des seuils d'autoépuration de l'environnement [Pearce], faiblesse des indicateurs néo-classiques de soutenabilité.

- Il existe autant de situations optimales que d'états de la répartition.

- Si l'économie du bien-être est prise en défaut, il faut noter aussi l'incomplétude des évaluations énergétiques.

3. La prise en compte du temps est emblématique de l'incertitude qui règne.

- Temps physique-biologique et temps économique incommensurables.

- Irréversibilité.

- Fonctions d'utilité intertemporelles et modèles à générations imbriquées inadaptés.

- Le taux d'actualisation entérine la préférence pour le présent et le sacrifice des générations futures.

II- L'incertitude entourant la résolution des problèmes environnementaux

Résoudre les problèmes environnementaux ou écologiques créés par le développement économique est d'autant plus difficile que les soubassements méthodologiques et théoriques sont fragiles. A cela s'ajoutent des difficultés politiques propres, que ce soit en termes d'orientations sur des objectifs et des moyens ou bien que ce soit en termes de rapports de forces. Sans doute, les enjeux dépassent-ils de pures questions techniques pour toucher à de véritables choix de société.

A- L'incertitude concernant le choix des instruments à mettre en oeuvre

1. Faut-il des normes ?

- Si on répond non : le droit de polluer est illimité et l'appropriation de la nature est totalement privée en fonction des rapports de forces sociaux et internationaux.

- Si on répond oui : le droit de polluer est limité par :

. réglementation = appropriation collective.

. permis de polluer négociables = appropriation mi-collective, mi-privée.

. écotaxes = appropriation individuelle.

Les deux derniers moyens étant des applications du principe pollueur-payeur.

2. Comment choisir entre les instruments économiques ?

- La théorie néo-classique qui privilégie les instruments économiques sur les réglementations propose deux procédures de choix :

. L'instauration de droits de propriété transférables sur les ressources environnementales [Coase] et la création d'un marché de ces droits [Dales] à condition que les coûts de transaction ne soient pas trop élevés et que l'information soit disponible et ne soit pas biaisée par une asymétrie.

. Le choix entre agir sur le marché par les prix (taxe) ou par les quantités (normes ou permis de polluer) dépend de la comparaison des pentes respectives du dommage marginal et du coût marginal de dépollution. Si la pente du dommage marginal est plus faible que celle du coût marginal de dépollution, la taxe est préférable. Si elle est plus forte, l'action sur les quantités est préférable [Weitzmann].

- Les approches hétérodoxes restent très floues sur les critères de choix. Aucune n'écarte la possibilité d'utiliser des instruments économiques tels que les écotaxes ou les permis négociables à condition de les encadrer par des normes.

B- L'incertitude concernant les rapports de forces

1. Les rapports de forces sociaux

Quels sont les effets de la fiscalité de l'environnement sur la redistribution des revenus ? Comme la satisfaction marginale diminue avec le niveau de revenu, les pauvres sont davantage lésés par une perte de quasi rente de pollution si l'on institue une écotaxe. Le résultat est le même si l'on impose un règlement (les riches auront deux voitures en cas de circulation alternée ou en achèteront une neuve chaque fois que les normes deviendront plus sévères).

Mais l'argument peut être retourné : quand on peut polluer sans limites, les riches le font plus que les pauvres et il vaut mieux pour la collectivité y mettre un frein. Les pauvres ont donc plus à gagner qu'à perdre en améliorant l'environnement, à condition que cette amélioration ne soit pas immédiatement captée par une couche sociale (les riches venant s'installer dans un quartier où l'on a amélioré l'environnement parce qu'ils seront les seuls à pouvoir acheter le sol dont le prix a monté). L'écotaxe présente donc l'avantage de centraliser la quasi rente confisquée par la collectivité qui peut ensuite la redistribuer (deuxième dividende).

Les riches polluent davantage car ils ont plus de moyens pour payer le prix de leur pollution et ils ont aussi plus de moyens pour payer le prix de la protection de l'environnement. L'inéquité vient des inégalités de revenus et, à l'échelle internationale, des inégalités de développement, et non de la protection de l'environnement. Les critiques contre cette dernière s'expliquent par la remise en cause des compromis implicites autour de la détérioration de l'environnement [Lipietz].

Très pauvres (car ils ont tout à gagner à un environnement plus sain) et très riches (car ils peuvent tout faire) ne perdent pas grand chose à la taxation de la pollution. Il n'en va pas de même pour les couches ou pour les pays moyens pour lesquels le prélèvement apparaîtra comme supérieur à la satisfaction marginale résultant de l'amélioration de l'environnement consécutive à la taxe. En effet, si le principe pollueur-payeur avait été appliqué depuis longtemps, les couches moyennes n'auraient pu accéder à une consommation dont le prix n'incluait pas le coût de la dégradation de l'environnement (agriculture, automobile). Mais aujourd'hui, les pollutions étant devenues considérables, il semblerait que le prix de la protection soit en train de devenir légitime même s'il ne faut pas chercher un optimum parétien : on ne peut gagner sur tous les tableaux.

Autres exemples de conflits sociaux autour des questions environnementales : PAC, pêche.

2. Les rapports de forces internationaux

- La délicate question de l'attribution initiale des droits de propriété : au prorata des pollutions passées ou au prorata de la population ?

- La difficulté de la ratification et de la mise en œuvre du protocole de Kyoto : qui est concerné (pays développés seulement ou pays en développement) ? Mécanismes de développement propre ; puits de carbone ; air chaud. Contrôle et sanctions.

C- L'incertitude concernant les enjeux de société

1. Régulation par le marché ou régulation du marché ?

- Quel dosage entre l'utilisation des mécanismes de marché et une régulation politique ?
- Quelle(s) institution(s) internationale(s) mettre en place (dans les deux cas précédents) ?
- Globalité des problèmes (pollution de l'eau, de l'air, changement climatique) en contradiction avec l'approche micro-économique dominante.

2. Compatibilité entre la logique de l'accumulation du capital et les préoccupations environnementales ?

- Paradoxe de l'unanimisme autour du concept de développement durable : institutions internationales, gouvernements, grandes entreprises, ONG, etc.
- Difficulté de définir une croissance économique qualitative ; la croissance est-elle durable [Daly] ?
- Réticences à envisager une conception de la richesse et de son accroissement différente de la conception marchande.

Conclusion

Incertitudes théoriques et politiques se rejoignent pour accroître l'impuissance qui, jusqu'à présent, domine partout dans le monde face aux pollutions globales et à l'épuisement de la planète.

L'engrenage de l'accumulation et de la conception du bien-être uniquement associée à l'augmentation de la production et de la consommation contient en lui la plupart des contradictions qui s'exacerbent aujourd'hui dans la société-monde confrontée à la question écologique. Ces contradictions sont d'autant plus difficiles à dépasser qu'elles viennent au jour dans une situation d'incertitude très grande sinon totale.

Sur le plan méthodologique et théorique, la transversalité des problématiques doit être la règle, et la transdisciplinarité est une condition impérative (sciences de la vie et sciences sociales et humaines). Sur le plan politique, peut-être faudrait-il sortir des logiques de guerre pour laisser la place à des logiques coopératives.